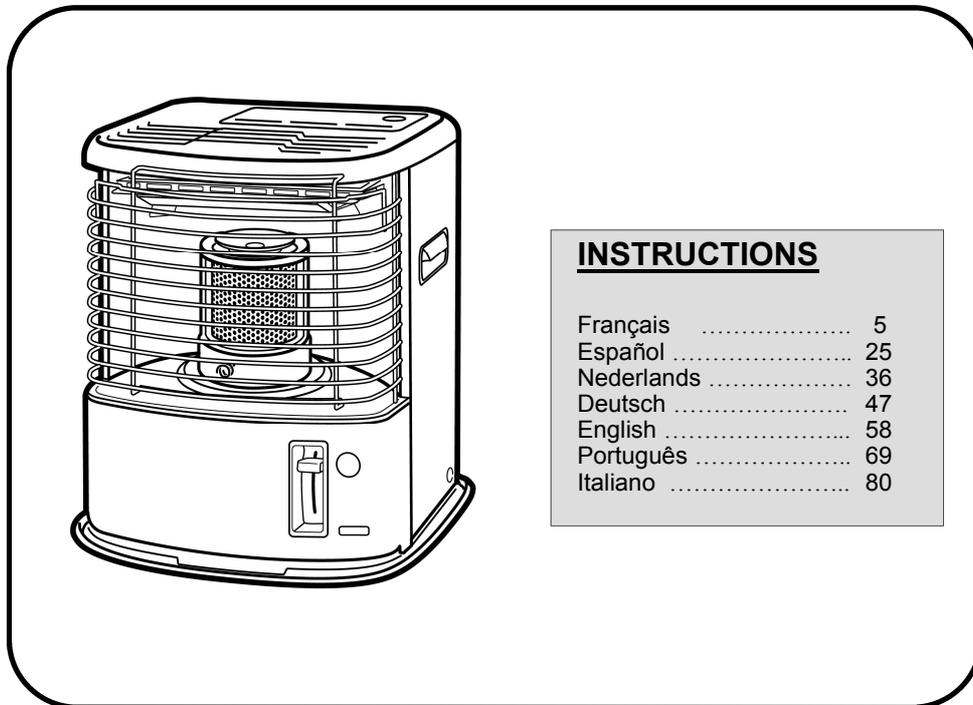
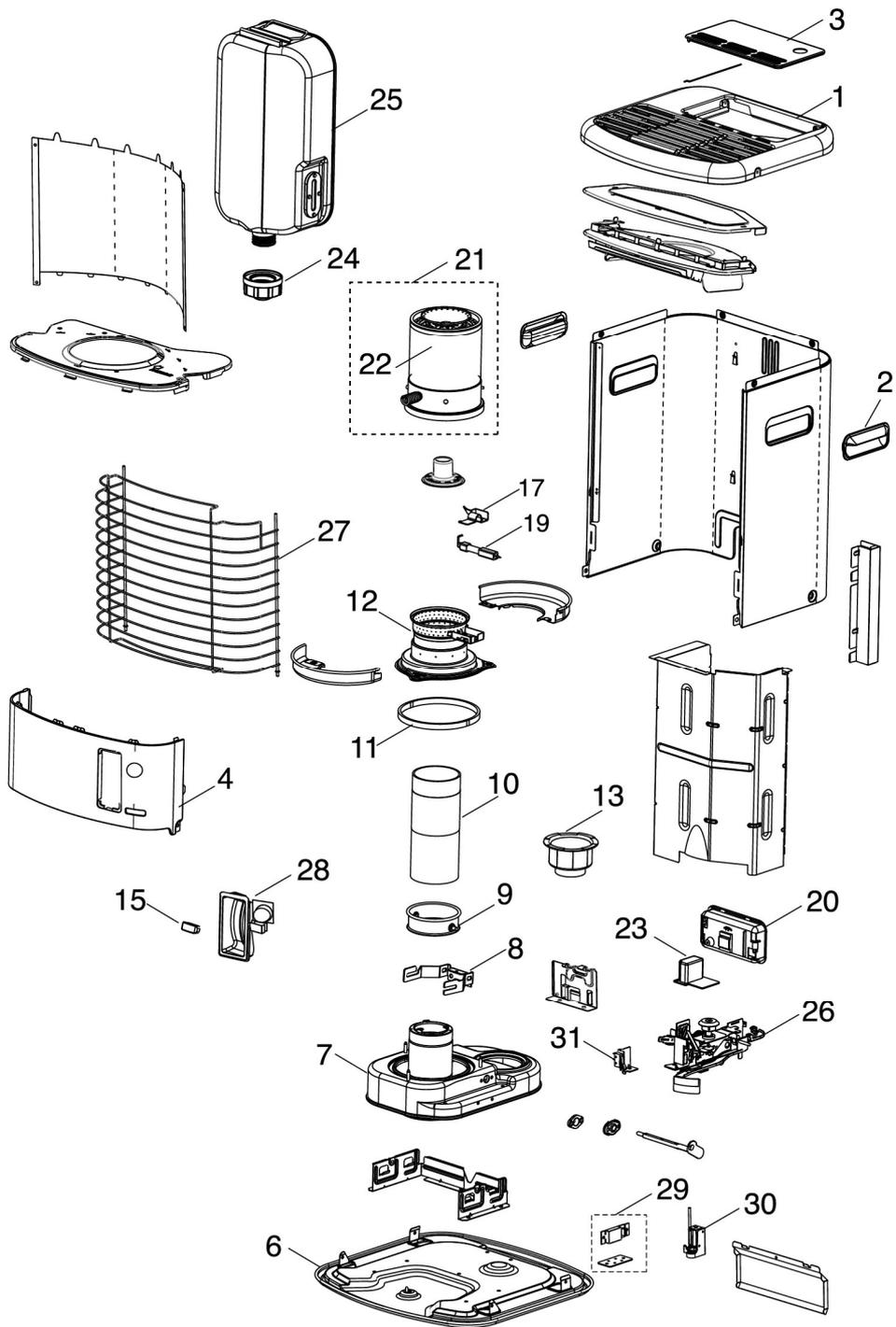


Tosai 366



Ce produit ne peut pas être utilisé comme chauffage principal.
Este producto no se puede utilizar como calefacción principal.
Dit product mag niet gebruikt worden als hoofdverwarming.
Dieses Produkt kann nicht als Hauptheizung verwendet werden.
This product can not be used as main heating
Questo prodotto non può essere usato come riscaldamento principale
Este produto não pode ser usado como aquecimento principal



Nomenclature - Nomenclatura - Onderdelen - Benennungs-system - Spare parts list - Nomenclatura - Reservdelista - Pezzi di ricambio

1. Panneau supérieur - Tapa superior - Bovenzijde - Spitze - Top plate - Tampa Superior - Parte superiore - Topplate
2. Poignée - Asidero de transporte - Hendel - Transportgriff - Handle - Pega de transporte - Maniglia - Håndtak
3. Porte du compartiment du réservoir - Tapa del compartimento del depósito - Deksel van tankcompartiment - Tankklappe - Tank room cover - Tapa do compartimento do depósito de combustível - Coperchio del compartimento del serbatoio - Tanklokk
4. Panneau avant - Panel delantero - Frontpaneel - Frontplatte - Front panel - Pannelo anteriore - Frontpanel.
43. **Électrode d'allumage** - transformador - transformator - transformator - **igniter** - transformadore -
6. Socle- Base del aparato - Stabilisator - Bodenplatte - Base plate- Base estabs lizaolara - Piano di stabilizzazione - Bunnplate
7. Réservoir fixe - Deposito fijo - Vaste tank - Untertank - Stationary tank - Depósito fixo - Serbatoio fiso - Fast tank
8. Support dégage fourchette - Unidad del huso—De eenheid van de as—Spindelmaßeinheit - Spindle unit—Unidade do eixo—Unità dell'alberino
9. Anneau guide mèche - Cilindro porta mecha - Wiekhouder - Dochtträger - Wick sleeve - Porta-mecha - Cilindro dello stoppino - Vekeholder
10. Mèche - Mecha - Wiek - Docht - Wick - Mecha - Stoppino - Veke
11. Joint - Junta - Verbindingsstuk - Dichtring - Wick guide Packing - Junta - Guida dello stoppino - Pakning
12. Guide mèche - Guía circular de la mecha - Ronde wiekgeleider - Runde - Führung des Dochts - Wick guide - Guia circular do mecha - Guida circolare dello stoppino - Vekestyring
13. Pointeau - Punzón apertura tanque - Uitholling - Düsennadel des Behälters - Oil pin - Saca rolhas do depósito - Spillo per apertura valvola serbatoio - Munnstyckke for løs tank
15. Bouton de descente de mèche - Botón de ajuste de la mecha - Wiekregelaar - Dochtregler - Wick control lever knob - Dispositivo de ajustamento da mecha - Dispositivo di regolazione dello stoppino - Vekejusteringsspak
17. Support de bougie - Sistema de encendido - Ontstekingsysteem - Zündsystem - Ignition bracket - Sistema de ignição - sistema di accensione - Tenningsssystem
19. Bougie d'allumage - Filamento de encendido - Ontstekingsdraad - Glühspirale - Ignition **plug** - Filamento de ignição - Candeletta di accensione - Glødespiral
20. Boîtier de logement des batteries - Alojamiento de las pilas - Batterijencompartiment - Batteriefach - Battery case - Alojamento das pilhas - Vano batterie - Batteriholder
21. Brûleur - Quemador - Brander - Brenner - Burner chimney - Queimador - Camera del bruciatore - Brenner

22. Globe - Cilindro de combustión - Glazen cilinder - Glaszylinder - Glass burner cylinder - Cilindro de combustão - Cilindro di combustione - Brebberglass
24. Bouchon de réservoir - Tapón - Dop - Tankdeckel - Fuel feeding cap - Tapón - Tappo del serbatoio - Tankkork
25. Réservoir mobile - Tanque de combustible - Brandstofftank - Handtank - Fuel tank - Depósito de combustível - Serbatoio - Løs tank
26. Mécanisme d'allumage - Dispositivo de apagado automático en caso de choque - Automatische schokveiligheid - Automatische Not-Aus-Schaltung - Automatic shut-off device in case of knocks - Dispositivo de extinção automática em caso de choques - Dispositivo di spegnimento automatico in caso di urti - Veltesikring
27. Grille de protection - Parrilla protectora - Beschermerooster - Frontgitter - Guard grille - Grelha de protecção - Griglia di protezione - Gitter
28. Support cache manettes - Control panel- Tirador de desanclaje cilindro guía mecha - Winkelhaak - Tirador de desanclaje cilindro guía mecha - Right Handle - Docht Stop Winkel - Rät vinkel - Maniglia destra
29. Platines détecteur de CO2 - New PCB board - Nieuw PCB raad - Neues PCB brett - Nuovo bordo PCB - Nuevo tablero PCB
30. Micro bobine - carrete - spoel - spule - Solenoid - carrete - bobina
31. Micro interrupteurs - Botón de encendido - Ontsteker - Zündvorrichtung - microswitches - Dispositivo de ignição - Comando di accensione - Tenningspak

Il vous est possible de vous procurer les pièces détachées de votre appareil à pétrole sur notre site Web:

www.ligne-plus.com

**Toutes les pièces détachées et accessoires
vendus sur www.ligne-plus.com sont des
pièces et des accessoires d'origine conçus et
fabriqués sur la base d'un cahier des charges
strict.**

Ces pièces d'origine vous assurent de préserver et d'utiliser votre appareil en toute sécurité.

Ce produit ne peut pas être utilisé comme chauffage principal

RECAPITULATIF DES AVERTISSEMENTS

IMPORTANT - DANGER

- Le chauffage mobile à combustible liquide est un appareil de chauffage d'appoint à fonctionnement intermittent.
- Ne jamais enlever les piles pendant le fonctionnement de l'appareil (p. 8)
- Veillez au bon état de vos piles (p. 8)
- Évitez tout contact avec la grille **qui peut être très chaude**.
- **Tenez votre appareil hors de la portée des enfants**
- Ne jamais allumer votre appareil à l'aide d'allumettes ou autres feux (p. 8)
- Utilisez uniquement du combustible liquide pour appareils mobiles de chauffage conforme aux arrêtés du 25/06/2010 et du 18/07/2002 (page 10).
- Nous vous conseillons très fortement l'utilisation de la TOSAINE ou, pour encore moins d'odeurs, de la TOSAINE PLUS, seuls combustibles dont nous garantissons la parfaite adéquation avec votre appareil. (p. 10)
- La mèche et son remplacement ne sont jamais couverts par votre garantie, lisez attentivement votre notice. (p. 11)
- Une mèche qui n'est pas d'origine ou marquée NF et qui ne présente pas les réglages d'usine provoque une dégradation de la qualité de la combustion avec risque de dégagement de monoxyde de carbone. La garantie n'est pas valable sans utilisation des mèches PETROWICK ou originales marquées NF. (p. 11)
- Votre appareil est équipé d'une sécurité atmosphérique AIR SENSOR® basée sur la mesure directe de la concentration de CO₂ de la pièce chauffée. Veillez à une bonne aération de celle-ci. (p. 14)
- Toute intervention ou modification au système de sécurité est interdite. Outre l'annulation de votre garantie celles-ci risqueraient d'entraîner une défaillance du système au dépend de votre sécurité. Les réparations, le remplacement des pièces importantes et le travail sur les éléments de sécurité de doivent être exécutés que par des spécialistes agréés et reconnus par l'importateur (p. 15)
- Cet appareil de chauffage ne peut jamais être utilisé :
 - Dans des locaux et pièces étanches tels que : caravanes, bateaux, cabines de véhicules etc
 - Sans présence d'un adulte dans l'habitation
 - Avec un quelconque objet posé sur son dessus (pour réchauffer par ex.)
 - En chauffage continu
 - Dans les courants d'air (p. 15)
- Maintenez toujours une distance de sécurité d'un mètre minimum entre l'appareil et tout objet, meuble ou mur (p. 15)
- Utilisez votre appareil dans une pièce suffisamment ventilée et exempte de vapeurs inflammables (p.15)
- Chaque pièce où l'appareil est utilisé, doit être munie d'une entrée d'air suffisante et d'une sortie d'air efficace (section minimale de 50 cm² pour chaque orifice (p. 15)
- N'utilisez pas votre appareil dans une pièce sous dimensionnée (p. 15):
 - Foyer de 2200 W : > 34 m³ (+/- **15 m² avec un plafond de 2,3 m**)
- N'utilisez pas votre appareil dans des pièces situées en dessous du niveau du sol (p. 15)
- Informations piles (P14)
- L'entretien ne doit pas être fait par des enfants laissés sans surveillance (P14)
- Cet appareils peut être utilisé par des enfants de 8 ans et plus et des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou ayant un manque d'expérience ou de connaissances pourvues qu'elles aient été supervisées ou instruites sur la manière d'utiliser l'appareil de façon sûre et qu'elles soient conscientes des risques associés (P15).

Nous vous remercions de la confiance que vous avez bien voulu témoigner à notre marque en choisissant un appareil à pétrole. Vous venez d'acquérir un produit de qualité, qui vous donnera entière satisfaction durant de très nombreuses années. A condition, bien sûr, de respecter les consignes d'utilisation. C'est pourquoi nous vous invitons vivement à consulter ce manuel afin d'assurer à votre appareil une durée de vie optimale

DONNEES TECHNIQUES

MODELES	366
TYPE D'APPAREIL	CHAUFFAGE RADIANT PORTABLE
PUISSANCE DE CHAUFFE en Watt	2600
CONSOMMATION	217 g/h 0.27 L/h
AUTONOMIE	+/- 14,1h
CAPACITE DU RESERVOIR	3.8 l
DIMENSIONS (HxLxP) (mm)	496x345x353
POIDS NET	7.2 kg
POIDS BRUT	8.3 kg
PAYS D'ORIGINE	CHINE
SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE VENTILATION (renouvellement d'air)	MESURE DIRECTE DU TAUX DE CO2
TYPE DE RESERVOIR	RESERVOIR AMOVIBLE
SYSTEME D'EXTINCTION AUTOMATIQUE	OUI
NF, CE:	OUI
COUPURE REMPLISSAGE RESERVOIR	OUI
ALIMENTATION ELECTRIQUE	4 PILES LR14 OU DE TYPE C
NE CONVIENT PAS POUR DES PIECES INF-RIEURES A (m3)- Plafond de 2,3 m	41 m3 (+/- 17 m2)
TYPE MECHE NF Petrowick	SGK 366

Sous réserve de modifications des données techniques émanant de CERTITA.

Ce produit ne peut pas être utilisé comme chauffage principal.
 Une version de ce manuel est en version informatique sur
www.essege.com

FONCTIONNEMENT PRINCIPAL DE VOTRE APPAREIL DE CHAUFFAGE MOBILE

1 ALLUMAGE

Avant d'allumer l'appareil, vérifiez les points suivants :

Le brûleur est correctement positionné. Faites pivoter la tige en spirale du brûleur deux ou trois fois vers la gauche et vers la droite et assurez-vous qu'il est en bonne position

Baisser lentement le bouton de descente de mèche (pièce repérée 15) jusqu'à entendre le train d'étincelle. La mèche se lève et s'enflamme automatiquement.(*)
Vérifiez visuellement qu'une petite flamme apparaît en bas, à travers le globe en verre.

Relâcher la manette dès l'apparition d'une flamme.

(*) Les piles doivent être présentes dans leur logement, correctement positionnées et suffisamment chargées, dans le cas contraire l'appareil reste en sécurité ou alors la mèche ne s'enflamme pas.

2 EXTINCTION

Pour l'extinction, enfoncez le bouton STOP. Le dispositif d'extinction automatique anti-chocs se met en fonctionnement, il abaisse rapidement la mèche et éteint ainsi la flamme.

ASTUCE: Pour moins d'odeur, accompagnez manuellement la manette de descente de mèche tout en enfonçant le bouton STOP.

3 RALLUMER L'APPAREIL

Après extinction, attendez au moins cinq minutes avant de rallumer l'appareil. Si le cylindre de combustion n'a pas eu le temps de refroidir, la remise en service de l'appareil peut provoquer des odeurs et endommager la mèche (pièce d'usure non garantie).

A. INSTALLATION DE L'APPAREIL

Effectuez les opérations de préparation de l'appareil dans l'ordre suivant:

1. Déballage

Retirez l'appareil de la boîte en carton.

Enlever toutes les protections de calage en polystyrène

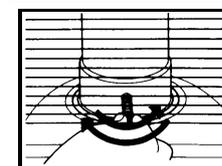
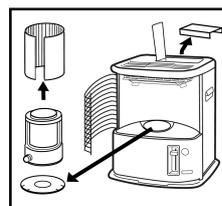
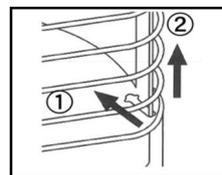
Détachez les rubans adhésifs fixant la grille de protection et ouvrez-la comme décrit ci-dessous.

1. Poussez la grille vers l'avant.
2. Poussez la grille vers le haut.
3. Faites glisser le bas de la grille vers l'avant
4. Tirez la grille vers le bas.

(Inversez le processus pour réinstaller la grille).

Enlevez les matériaux de calage du brûleur.

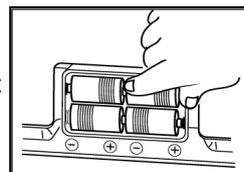
Ouvrez le couvercle du compartiment du réservoir et retirez les matériaux de calage.



Faites tourner d'un côté à l'autre

2. Montage du brûleur

Placez le brûleur sur le guide mèche. Tournez le bouton du brûleur jusqu'à mi-chemin vers la gauche et vers la droite et veillez à ce que le brûleur soit positionné correctement dans le guide circulaire de la mèche.



3. Mise en place des piles (LR14 ou type C)

Placez quatre piles non fournies dans le compartiment prévu à l'arrière de l'appareil. Veillez à respecter la polarité (positif et négatif) comme indiqué sur la figure.



IMPORTANT: DANGER:

- NE JAMAIS ENLEVER LES PILES PENDANT LE FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL.
- VEILLENZ AU BON ETAT DE VOS PILES
- NE JAMAIS ALLUMER VOTRE APPAREIL A L'AIDE D'ALLUMETTES OU AUTRES FEUX.



IMPORTANT: DANGER:

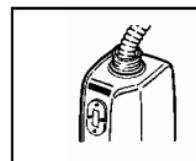
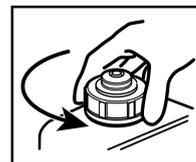
- Risque d'électrocution. Lors de l'allumage, les électrodes libèrent un arc électrique de forte tension. Ne pas se tenir près des électrodes.
- Juste après l'enlèvement des piles et après avoir mis le bouton de descente de mèche en position d'allumage, l'électrode peut se décharger. Avant de nettoyer ou de réparer le chauffage, l'on doit décharger l'électricité de l'électrode d'allumage en enlevant les piles de l'appareil et en baissant la manette.

B. REMPLISSAGE DU COMBUSTIBLE

Remplissage

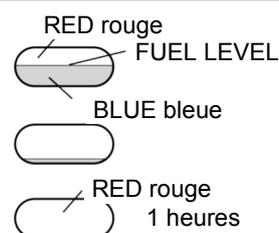
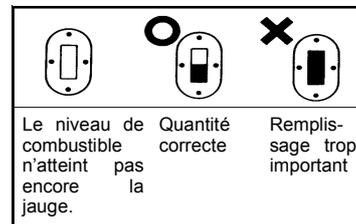
Le remplissage du réservoir doit se faire (sécurité contre l'incendie):

- Appareil à l'arrêt,
 - Dans un autre local que celui où est installé votre chauffage,
 - Dans tous les cas, l'utilisateur doit vérifier la bonne fermeture de son réservoir rechargé en dehors de toute source de chaleur ou de feux nus.
 - Ne posez pas votre bidon sur ou près de votre appareil.
 - Soulevez le couvercle du compartiment du réservoir, dégagez le réservoir amovible et retirez-le du convecteur. Posez le réservoir amovible (bouchon en haut) puis dévissez le bouchon du réservoir.
 - Réservoir enlevé, votre appareil se coupe automatiquement.
- Utilisez une pompe, disponible chez votre revendeur, pour remplir le réservoir de combustible liquide pour appareil mobile de chauffage. Prenez la pompe à main et introduisez le tuyau rigide dans le bidon. Veillez à ce que ce dernier soit plus haut que le réservoir amovible. Introduisez le tuyau flexible dans l'orifice du réservoir amovible.
- Serrez la valve située au dessus de la pompe (en tournant à droite). Pressez la pompe plusieurs fois jusqu'à ce que le combustible commence à couler dans le réservoir amovible. Une fois que c'est le cas, vous n'avez plus besoin de presser la pompe.



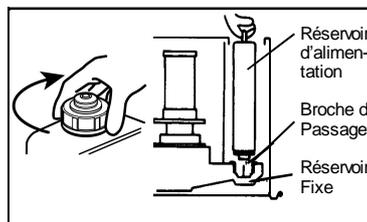
Lecture de la jauge

- Lors du remplissage, observez attentivement la jauge du niveau de combustible. La présence de combustible fait virer la jauge au noir. Si le niveau atteint le centre de la jauge, désamorcez la pompe en desserrant le bouton situé sur la pompe (en le tournant à gauche) et retirez-la avec soin.
- Obtention de la quantité exacte de combustible: Lorsque le niveau baisse dans le réservoir, l'indicateur de niveau de combustible le signale en passant de la couleur bleue à la couleur rouge progressivement jusqu'à épuisement total du combustible du réservoir mobile. Le combustible liquide pour appareil mobile de chauffage contenu dans le réservoir sera épuisé à peu près 1 heures après que la jauge de niveau soit totalement rouge.



Fermeture du réservoir

- Refermez correctement votre réservoir. Essayez soigneusement les éclaboussures. Vérifiez la bonne fermeture du réservoir rechargé, en dehors de toute source de chaleur ou de feu.
- Remettez le réservoir amovible dans l'appareil (bouchon en bas). Refermez le couvercle.



C COMBUSTIBLE LIQUIDE POUR APPAREIL MOBILE DE CHAUFFAGE

Type de combustible

- Votre appareil est à la pointe de la technologie et nécessite, pour son bon fonctionnement, l'utilisation d'un combustible liquide performant. Une viscosité ou un point éclair trop important de votre combustible entraînera une dégradation de la combustion et une usure prématurée de la mèche. Un entretien (hors garantie) de votre appareil sera alors nécessaire.

Nous vous conseillons **très fortement** l'utilisation de la

Tosaine ou, pour encore moins d'odeurs, de la

seuls combustibles dont nous garantissons la parfaite adéquation avec votre appareil. Réclamez-la chez votre revendeur.

- Sachez que plus de 95 % des problèmes de fonctionnement découlent de l'utilisation d'un mauvais combustible liquide pour appareil mobile de chauffage. Ce type de panne n'est pas couvert par la garantie.

AVERTISSEMENT COMBUSTIBLE

- Le combustible à utiliser doit être uniquement un combustible pour chauffage mobile à combustible liquide conforme aux arrêtés du 25/06/2010 et 18/07/2002.
- L'usage de tout autre combustible est interdit.
- N'utilisez jamais de combustible liquide pour appareil mobile de chauffage contaminé, traité chimiquement, contenant de l'eau ou de l'essence.
- Ne transportez jamais votre appareil (dans une voiture, etc.) lorsque le réservoir fixe et/ou amovible contient du combustible liquide pour appareil mobile de chauffage.
- Vérifiez l'état du réservoir de combustible à chaque remplissage. S'il présente des fuites, est cabossé ou porte des traces de rouille, veuillez immédiatement remplacer le réservoir que vous pourrez vous procurer auprès de votre revendeur ou service après-vente. Pièces détachées disponible sur notre site www.ligne-plus.com

Stockage du combustible liquide pour appareil mobile de chauffage

- Entreposez votre combustible liquide pour appareil mobile de chauffage à l'abri du soleil ou d'une source de chaleur.
- Du combustible liquide pour appareil mobile de chauffage stocké trop longtemps perd de sa pureté et donc de son efficacité.
- Ne stockez pas un combustible pour appareil mobile de chauffage d'une saison à l'autre.

D PRÉPARATIFS DE L'ALLUMAGE

1. Mise à niveau de l'appareil

Assurez-vous que l'appareil soit bien placé horizontalement. Une position inclinée de celui-ci peut empêcher le bon fonctionnement du dispositif d'extinction automatique antichocs.

2. Dispositif d'extinction automatique anti-chocs

Poussez le levier d'allumage vers le bas jusqu'à la butée. Le dispositif d'extinction automatique anti-chocs est prêt à fonctionner.

Dans le cas où la manette ne reste pas en bas, le dispositif d'extinction automatique est enclenché. N'insistez pas et aérez la pièce, à remplacer vos piles.

3. Mèche

Lors de la première utilisation ou après chaque changement de mèche laissez imbiber la mèche de votre foyer pendant au moins une heure. N'utilisez que du combustible liquide pour appareil mobile de chauffage avec un point éclair supérieur à 61° et exempt de toute impureté afin d'assurer la longévité de votre mèche.

Si vous constatez un durcissement anormal de votre mèche, un blocage de celle-ci ou une combustion anormale, faites changer votre mèche par un spécialiste qualifié, par exemple votre revendeur ou station technique agréée.

La mèche et son remplacement n'étant jamais couverts par votre garantie, respectez donc ces quelques conseils d'utilisation afin d'assurer un rendement optimal de celle-ci.

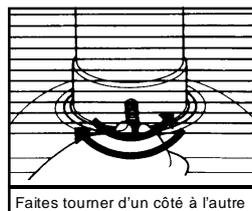
Une mèche qui n'est pas d'origine et qui ne présente pas les réglages d'usine provoque une dégradation de la qualité de la combustion avec risque de dégagement de monoxyde de carbone. Votre appareil ne serait plus NF.

La garantie n'est pas valable sans utilisation des mèches PETROWICK ou originales marquées NF.

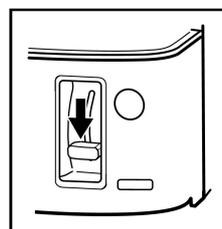
E ALLUMAGE

Avant d'allumer l'appareil, vérifiez les points suivants:

Le brûleur est correctement positionné. Faites pivoter la tige en spirale du brûleur deux ou trois fois vers la gauche et vers la droite et assurez-vous qu'il est en bonne position. Lorsque vous utilisez l'appareil pour la première fois, des odeurs peuvent subsister pendant quelques temps après l'allumage. Ceci est normal, les huiles et les graisses de protection présentes dans l'appareil doivent disparaître par combustion.



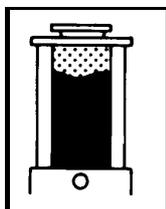
Poussez lentement le levier d'allumage vers le bas jusqu'à la position START (un bruit de train d'étincelle apparaît), **maintenez alors la manette 1 à 2 secondes jusqu'à ce que la flamme soit visible**. Vérifiez visuellement à travers le globe en verre que l'appareil est allumé. Ramenez le levier d'allumage à sa position d'origine. Après avoir effectué la procédure d'allumage, il se peut qu'une bouffée de fumée blanche s'échappe de la zone d'allumage, sans que l'appareil soit allumé. Dans ce cas, repoussez le levier d'allumage sur une partie de sa course et l'appareil s'allumera. Cette opération doit s'effectuer lentement, en douceur. Réessayez plusieurs fois si l'allumage ne s'effectue pas dans les 1 à 2 secondes. En cas d'insistance, vous risquez de griller la mèche et d'user vos piles (pièces non garanties).



ATTENTION: NE JAMAIS ALLUMER L'APPAREIL AVEC DES ALLUMETTES, UN BRIQUET OU AUTRES FEUX.

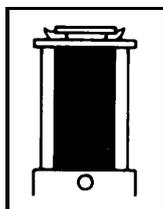
La hauteur de la flamme

Mauvaise combustion

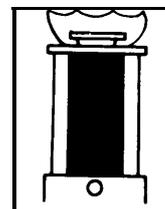


Chauffage insuffisant de la partie supérieure du brûleur. Vérifier la qualité du combustible employé et l'état de la mèche.

Bonne combustion



Mauvaise combustion



La flamme dépasse dangereusement du brûleur. Remonter la manette

Si la flamme monte trop haut ou si l'appareil fait preuve d'un chauffage inégal (couleur n'est pas uniforme), prenez le brûleur de combustion par sa tige en spirale et secouez-le légèrement deux ou trois fois, remontez la manette de hauteur de mèche. Si le problème subsiste, arrêtez votre appareil et contactez votre revendeur ou station technique agréée.

Si vous persistez à faire fonctionner votre appareil malgré une mauvaise combustion, il en résultera une émission de suie et/ou de CO.

L'usage simultané d'un ventilateur ou d'un humidificateur peut avoir pour conséquence que la couleur de la flamme devienne rosâtre. Ceci est normal. Ne touchez jamais au dispositif d'allumage tant que l'appareil est en service. En l'abaissant, on monte la flamme. Si on le pousse trop fort, on risque de griller la mèche.

F EXTINCTION

Pour l'extinction, enfoncez le "bouton STOP". Le dispositif d'extinction automatique anti-chocs se met en fonctionnement, il abaisse rapidement la mèche et éteint ainsi la flamme.

Il est possible qu'une accumulation exagérée de dépôts de carbone ou autres se forme sur le sommet de la mèche empêchant le bon fonctionnement du dispositif d'extinction. Veillez toujours à contrôler visuellement que le dispositif d'extinction a fonctionné correctement.

G RALLUMER L'APPAREIL :

Précautions:

Après extinction, attendez au moins cinq minutes avant de rallumer l'appareil. Si le cylindre de combustion n'a pas eu le temps de refroidir, la remise en service de l'appareil peut provoquer des odeurs.

DETECTEUR AIRSENSOR

Cet appareil de chauffage a été conçu avec un dispositif de sécurité air-sensor basé sur la mesure directe de CO2 dans la pièce. Des conditions anormales d'emploi de votre appareil (mauvaise combustion, mauvaise ventilation, emploi dans une pièce contenant du CO2, piles trop faibles) peuvent causer l'extinction automatique de celui-ci.

N'essayez pas de rallumer votre appareil, le mécanisme ne tient pas, attendez que la température de la pièce redescende ainsi qu'un bon renouvellement d'air ou remplacer vos piles. L'appareil se débloquent de lui-même.

H ENTRETIEN ET NETTOYAGE DE L'APPAREIL

Pendant la saison:

Le nettoyage et l'entretien ne doit pas être fait par un enfant laissé sans surveillance

Si vous désirez épouster votre appareil:

- Attention: attendre son complet refroidissement
- Ouvrez la grille de protection du brûleur, enlevez la poussière en veillant à ne pas toucher le brûleur
- Refermez la grille en veillant au bon positionnement de votre brûleur. (voir page 8 § 2).

Après la saison:

- Nettoyage du pointeau:
 - * enlever le pointeau du réservoir fixe
 - * nettoyer le pointeau avec du combustible
 - * manipuler le pointeau doucement afin de ne pas l'endommager
 - * finissez votre combustible liquide (voir stockage)
 - * remettez le pointeau à sa place.

INFORMATIONS SUR LES PILES

- Les piles non rechargeables ne doivent pas être rechargées.
- Les piles rechargeable doivent être ôtées de l'appareils avant d'être rechargées
- Ne pas mélanger différents types de piles ou mélanger des piles usagées avec des piles neuves
- Les piles doivent être insérées en respectant la polarité
- Les piles usagées doivent être retirées de l'appareil et éliminées en toute sécurité
- Si l'appareil n'est pas utilise pendant une période prolongée, les piles doivent être retirées
- Le boîtier d'alimentation ne doit pas être court-circuité.

RESTRICTIONS D'UTILISATION

Ne pas utiliser :

- avec un quelconque objet posé dessus (pour réchauffer par ex.).
- dans les courants d'air.
- en chauffage continu, il s'agit d'un chauffage d'appoint à fonctionnement intermittent.

INTERDICTIONS

Pour une utilisation convenable, l'utilisateur doit respecter les prescriptions suivantes :

INTERDICTION

- D'utiliser le chauffage à combustible liquide dans les caravanes, les bateaux, et les cabines de véhicules,
- D'utiliser le chauffage à combustible liquide dans des pièces insuffisamment aérées (se reporter au volume minimal à chauffer dans le tableau des caractéristiques) ou situées en dessous du niveau du sol, de toute intervention par l'utilisateur sur les dispositifs de sécurité du chauffage.

L'utilisation de ce type de chauffage dans les locaux recevant du public (ERP) doit faire l'objet d'une démarche réglementée. Il est impératif de se renseigner auparavant.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Les réparations, le remplacement des pièces importantes et le travail sur les éléments de sécurité de doivent être exécutés que par des spécialistes agréés et reconnus par l'importateur

IMPORTANT

- Maintenez toujours une distance de sécurité d'un mètre minimum entre l'appareil, tout objet étranger, meuble ou mur.
- Utilisez votre appareil dans une pièce suffisamment ventilée et exempte de vapeurs inflammables..

AVERTISSEMENT SECURITE

- Chaque pièce où l'appareil est utilisé, doit être munie d'une entrée d'air suffisante et d'une sortie d'air efficace (section minimale de 50 cm² pour chaque orifice).
- Eviter tout contact avec la grille qui peut être très chaude.



**N'UTILISEZ PAS VOTRE
APPAREIL DANS DES PIÈCES
SITUÉES EN DESSOUS DU
NIVEAU DU SOL**

I GUIDE DES PANNES ET REPARATIONS

EN CAS DE PROBLÈME, CONSULTEZ D'ABORD CE TABLEAU AVANT D'EMMENER VOTRE APPAREIL CHEZ VOTRE REVENDEUR.

Causes possibles	Le chauffage ne s'allume pas											Solutions
	Brûle avec une flamme rouge et provoque de la fumée	Brûle avec une odeur de combustible liquide	La flamme brûle trop haut	La flamme apparaît seulement sur un côté du brûleur	La flamme n'apparaît pas	La mèche ne s'abaisse pas	La flamme se propage trop doucement	Le cylindre ne rougit pas	Ne redémarre plus	La flamme s'éteint	Fuite de combustible.	
Piles trop faibles	■									■		Remplacez les piles
Allumeur cassé ou grillé	■											Remplacez l'allumeur
La mèche est trop basse ou mal installée	■	■	■		■	■			■			Contactez votre revendeur ou votre station technique agréée
Brûleur mal positionné	■			■	■							Faites tourner le brûleur de droite à gauche pour le remettre dans son logement
Mauvais combustible	■	■	■	■	■	■	■	■	■		■	Changez de combustible et utilisez de la Tosaine ou Tosaine Plus.
Eau dans combustible	■	■	■		■	■	■	■	■		■	Vidangez votre appareil et changez de combustible
Mèche usée ou mal imbibée	■	■	■		■	■	■	■	■		■	Contactez votre revendeur ou votre station technique agréée
Joint de cuve usé											■	Contactez votre revendeur ou votre station technique agréée
Air Sensor en fonction	■									■	■	Aérer votre pièce, la teneur en CO2 est trop élevée.
Regard de contrôle reste ouvert				■	■							Contactez votre revendeur ou votre station technique agréée
Bague montée à l'envers				■								Contactez votre revendeur ou votre station technique agréée
Cuve percée											■	Contactez votre revendeur ou votre station technique agréée

J NOTES D'INFORMATION

1. Le chauffage, l'humidité et la ventilation des locaux.

La production d'humidité pendant l'utilisation d'un appareil de chauffage à combustibles d'origine minérale ou fossile (*charbon, bois, fuel domestique, gaz naturel, GPL butane et propane, pétrole lampant désaromatisé*), dépend de deux éléments principaux :

- La teneur en hydrogène du combustible,
- La teneur en humidité de l'air de combustion, c'est à dire de l'air de la pièce ou est situé l'appareil de chauffage,

et d'un élément propre à certains combustibles comme le charbon et le bois :

- La teneur en eau du combustible.

Le chauffage, l'humidité et la ventilation des locaux (ou aération, ou renouvellement d'air) sont étroitement liés.

Pourquoi la présence d'une humidité décelable (*sur les murs et sur les vitres de fenêtre*) doit être considérée comme l'indication en premier lieu d'une mauvaise aération (*ventilation*) de la pièce, et que le mode de chauffage utilisé ne fait qu'accentuer le phénomène ?

- Parce que la capacité de l'air à se charger en eau augmente avec sa température (*loi physique*). Un air froid, comme en hiver, ne contient que 2 à 3 grammes d'eau par mètre cube (*en étant saturé ou à 100% d'humidité relative*) alors que cette quantité d'eau dans le même air réchauffé à 20°C représente seulement 20% d'humidité relative et pourrait être augmentée jusqu'à 15 ou 16 grammes par mètre cube.

- Parce qu'en l'absence de tout mode de chauffage, les occupants d'un local produisent de l'humidité (*même sans se trouver en situation de sudation*) et du CO₂ (*environ 15 à 30 litres par heure et par personne*). La notion de confort situe la teneur minimale en humidité, pour éviter le dessèchement désagréable des muqueuses, au-dessus de 35%. Il est souvent nécessaire de créer un apport d'eau dans les pièces chauffées.

- Parce que le chauffage, quel qu'en soit le type, fera augmenter la capacité de l'air froid à se charger en eau (*d'après les remarques précédentes*).

La différence de sensation de cette humidité s'explique par l'aération du local. Si le mode de chauffage employé est relié à un conduit particulier pour évacuer les gaz chauds de combustion, cheminée ou ventouse, l'air humide provenant de la réaction thermique (*flamme visible ou pas*) sera évacué à l'extérieur du local.

Au contraire, si le mode de chauffage employé n'exige pas de conduit d'évacuation des gaz (*chauffages mobiles à gaz et à pétrole lampant désaromatisé*), l'air sera obligatoirement plus humide que dans l'autre situation.

La quantité d'humidité apportée reste relativement peu élevée comparativement à celle déjà présente. Par exemple, un chauffage à pétrole lampant désaromatisé de 3600 W qui consommerait 300 grammes de combustible en fonctionnant une heure dans une pièce dont l'air à 20°C aurait déjà 45% d'humidité relative (*c'est à dire un rapport de mélange $r=6,5$ grammes d'eau par Kg d'air sec*), libérerait de l'ordre de 378 grammes d'eau et augmenterait l'humidité relative d'environ 3% soit un nouveau rapport de mélange $r=6,8$ gramme d'eau par Kg d'air sec.

Cette augmentation est faible mais si aucune aération n'est possible continuellement dans ce local, il est inévitable que la sensation d'humidité se fera sentir.

Pour la même raison, et avec les commentaires précédents, cette sensation se verra amplifier par l'apparition de traces d'eau sur les murs et sur les fenêtres qui sont plus froides et favorisent la condensation de l'humidité contenue dans l'air chaud de la pièce qui se refroidit brutalement au contact de la paroi froide (*la « buée » sur les vitres*).

Signalons également un effet de cheminée qui se produit au-dessus ou devant les chauffages non raccordés (*sens naturel de circulation de l'air chaud et des gaz de combustion*) et vers une paroi froide (*murs ou vitres*). Il se produira là de façon très visible une sorte de mouillage en surface, qui n'est que le symptôme précédent mais localisé. C'est souvent cette particularité qui occasionne la critique de production d'humidité que l'on cite pour les chauffages mobiles non raccordés.

Pour cette raison, ainsi que pour toute consommation d'oxygène (*corps biologique vivants et autres combustions*), qui se traduit par une production de CO₂, d'humidité et quelquefois de CO, il est impératif que soit respectées les dispositions relatives à l'aération des logements de l'Arrêté du 24 mars 1982.

2. Appareil mobile de chauffage

Vous avez l'intention d'acheter un appareil mobile de chauffage dit "Convecteur à pétrole" ou "poêle à pétrole".

Sachez que depuis le 11 décembre 1993, ce type d'appareil doit obligatoirement répondre aux exigences de sécurité du décret 92-1280 du 10 décembre 1992.

La marque NF, marque de qualité et de sécurité, vous garantit que l'appareil qui la porte répond à ces exigences, c'est-à-dire:

- le modèle type de cet appareil a subi des essais complets (stabilité, sécurité à l'emploi...) selon la norme **D35300 et les règles de certification NF 128**
- Également des essais de sécurité électrique selon la norme NF EN 50165-1 (Août 97) et la norme NF EN 50106 (Juin 97): les appareils mobiles de chauffage à combustible liquide doivent répondre aux exigences réglementaires relatives à la compatibilité électromagnétiques (directive 89/336/CE, modifiée par 92/31/CE et 93/68/CE), à la basse tension (décret n°95-1081 du 03/10/95), aux piles (décret n°99-1171 du 29/12/99) et aux emballages (directives 94/62/CE).
- le fabricant assure un contrôle continu des appareils,
- tous les marquages obligatoires sont bien apposés sur l'appareil.

La marque NF c'est également:

- un contrôle continu de la production, CERTITA EUROVENT CERTIFICATION réalise tous les ans des visites d'usine pour s'assurer que les contrôles sont bien réalisés par les fabricants, ainsi qu'un prélèvement périodique dans le commerce.
- une amélioration constante des notices d'utilisation prenant en compte les remarques formulées par les consommateurs. Nous attendons vos commentaires :
- info@ligne-plus.com

Possibilité de se procurer les pièces détachées sur notre site: www.ligne-plus.com

Pour que cet appareil vous donne entière satisfaction,
vous devrez prendre certaines précautions

QUELLES SONT CES PRECAUTIONS ?

Notice d'utilisation: Lisez attentivement la notice jointe à l'appareil.

3. Choix d'un bon combustible

Ce point est très important : le combustible qui convient à ce type d'appareil doit répondre à la définition donnée par les arrêtés ministériels du 8 janvier 1998 et du 18 juillet 2002 ainsi qu'aux réglementations territoriales en vigueur, relatif aux caractéristiques du combustible liquide pour appareils mobiles de chauffage .

Extrait de l'arrêté:

Art.2 Est dénommé « combustible liquide pour appareils mobiles de chauffage » un mélange d'hydrocarbures aliphatiques désaromatisés d'origine minérale ou de synthèse destiné à l'alimentation des appareils mobiles de chauffage conformes au décret du 10 décembre 1992 susvisé.

Art.3 Le combustible liquide pour appareils mobiles de chauffage doit satisfaire aux spécifications définies ci-après, ou à toute autre norme ou réglementation d'un Etat membre de l'Union européenne ou de tout autre Etat membre de l'Espace économique européen, reconnue équivalente :

- a)Aspect : clair et limpide à 20°C ;
- b)Couleur : couleur Saybolt supérieur à +30 (avant ajout du marqueur Y124);
- c)Distillation : point initial supérieur à 175°C ;
- d)Viscosité cinématique : inférieure à 3,0 mm²/s à 25°C;
- e)Teneur en soufre : inférieure à 5 mg/Kg ;
- f)Teneur en benzène : inférieure à 0,1% m/m ;
- g)Teneur en aromatiques : inférieure à 1,0% m/m ;
- h)Point éclair : supérieur à 61°C ;
- i)Corrosion à la lame de cuivre : inférieure à 1b ;
- j)Point d'écoulement : inférieur à -15°C

PRECAUTIONS D'UTILISATION DU COMBUSTIBLE

Le combustible est comme un bon vin, pour que ses qualités soient maintenues, vous devez y veiller et nous vous donnons quelques conseils:

- ce combustible est exclusivement réservé aux chauffages mobiles,
- utilisez de préférence des bidons d'origine capsulés,
- ne mélangez pas le combustible avec tout autre produit, même avec un autre combustible de même appellation. Si vous changez de marque de combustible, allez jusqu'à épuisement de l'ancien combustible,
- utilisez toujours même accessoire pour le transvasement dans le réservoir de l'appareil de chauffage (pompe ou entonnoir),
- refermez bien le bouchon du bidon après utilisation,
- ne laissez pas votre bidon sur ou près de votre appareil,
- stockez vos bidons au sec (à une température ne dépassant pas 30°C), à l'abri de la lumière, dans un local ventilé,
- ne conservez pas de combustible d'une saison de chauffe à l'autre, nous vous recommandons, en fin de saison, d'aller jusqu'à épuisement du réservoir et de votre bidon,
- ne réutilisez pas les bidons vides.

Ce combustible présente certains risques liés notamment à sa nature inflammable, en conséquence, vous devez respecter les règles de prudence suivantes: tenir hors de portée des enfants et ne pas rejeter les résidus à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Par ailleurs, lisez très attentivement les conseils de prudence et d'utilisation mentionnés sur l'étiquette du bidon et dans la notice de l'appareil.

4. Pour une atmosphère saine et confortable

Pour maintenir une atmosphère saine et confortable dans votre pièce, voici quelques informations.

Certaines critiques ont pu être quelquefois formulées à l'encontre des appareils mobiles de chauffage, telles que:

- “ils émettent des odeurs”.
- “ils provoquent de l'humidité dans les pièces”.

Dans certaines conditions, il se peut que l'appareil dégage une odeur, nous avons recensé ci-après les causes possibles:

- au début de la première utilisation de l'appareil
- à l'allumage et à l'extinction (suivez bien les conseils donnés dans la notice et éteignez doucement votre chauffage)
- combustible ancien ou mal conservé
- combustible ayant une teneur en hydrocarbures aromatiques élevée (la teneur maximale autorisée est limitée à 1%)
- bidon souillé, mélange de combustibles
- locaux où des solvants volatils sont utilisés.

En prenant les précautions nécessaires, vous diminuerez considérablement et même éliminerez les risques de provoquer des odeurs. Si toutefois vous souhaitez avoir encore moins d'odeur, privilégiez les combustibles de synthèse à haute pureté (très faible teneur en hydrocarbures aromatiques) dits “sans odeur” et suivez les conseils ci-dessus.

Comme la respiration humaine, tout appareil de chauffage utilisant un combustible (bois, charbon, gaz, fioul, pétrole) produit des gaz de combustion (gaz carbonique et vapeur d'eau) qu'il faut éliminer.

Le présent appareil n'étant pas raccordé à un conduit d'évacuation vers l'extérieur, il doit être utilisé dans un local suffisamment ventilé.

Veillez donc à ce que l'endroit où vous placez cet appareil de chauffage soit bien ventilé en respect des règles de constructions des bâtiments.

Note préparée par les membres du comité particulier de la marque NF-Convecteurs à pétrole - Juin 1994

**AFNOR CERTIFICATION 11, AVENUE FRANCIS DE PRESSENE
93571 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX**

FICHE INFORMATIVE

La marque NF garantit
la qualité de cet article
suivant les normes françaises et
Référentiel de certification de
l'application NF 128



**CHAUFFAGES MOBILES
A COMBUSTIBLE LIQUIDE
NF 128 32/01 (appareils R)**

**CONFORME A LA NORME NF D 35-300 ET AUX SPECIFICATIONS
COMPLEMENTAIRES DEFINIES PAR LE REGLEMENT
DE CERTIFICATION DE L'APPLICATION NF 128**

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES CERTIFIEES :

- Sécurité du dispositif d'allumage
- Débit calorifique
- Efficacité des dispositifs de sécurité
- Stabilité
- Contrôle de la teneur en NO_x dans les produits de combustion
- Contrôle de la qualité de la combustion (absence de CO)
- Endurance
- Intermittence

CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

Se reporter à la notice jointe à l'appareil et à la plaque de sécurité sur l'appareil.

Référence et numéro de lot ou de série de l'article : se reporter au produit

En cas d'insatisfaction, consultez d'abord: votre revendeur local et
si le problème subsiste, consultez LIGNE PLUS

LIGNE PLUS SA
Synergie Park
4, rue Nicolas Appert
59260 Lezennes
Fax. 03.28.800.414
Email: info@ligne-plus.com

Si une difficulté subsistait, vous pouvez écrire à :

EUROVENT CERTITA CERTIFICATION SAS
48-50, rue de la Victoire
75009 PARIS France
www.certita.fr

IMPORTANT:

A nous renvoyer

Une garantie LIGNE PLUS de 2 ans
+ garantie étendue de 1 an à l'achat de cinq bidons To-
saine ou Tosaine Plus.
Seuls combustibles grâce auxquels vous garantissons un fonctionnement
optimal de votre appareil.

BON
extension
garantie



Bons d'extension à découper sur l'étiquette de votre bidon Tosaine ou Tosaine Plus et à coller sur cette garantie.

Signature client:

À renvoyer dans les 3 mois chez:
LIGNE PLUS SA
Synergie Park - 4, rue Nicolas Appert
59260 Lezennes

Modèle:

N° de série: (du dos de l'appareil)

Nom:

Date d'achat:

Rue/N°:

Code Postal/Ville:

Tél.:

Dealer

* La garantie est régie par les conditions reprises au verso.

* Joindre la copie de la facture d'achat de l'appareil ou la copie du ticket de caisse à la présente.

* L'enregistrement chez Ligne Plus des données ci-dessus, nous permettra de donner suite à votre demande et de vous tenir régulièrement informé de nos différentes activités. Vous disposez à tous moments de droits d'accès, de correction ou de suppression de ces données. Celles-ci peuvent, sauf avis contraire de votre part, être transmises à des tiers.

Vous avez acquis un appareil d'une nouvelle génération. Il est fabriqué selon les méthodes les plus modernes.

Ligne Plus distributeur européen répond de la bonne qualité de la fabrication et du matériel.

Ligne Plus garantit cet appareil pour une durée de 2 ans avec une possibilité de prolongation de 1 an. (voir conditions ci-dessus)

IMPORTANT: A nous renvoyer



UNE GARANTIE LIGNE PLUS

1. Avant la mise en marche de l'appareil, veuillez bien lire le mode d'emploi s.v.p.
2. Tous les vices de matériel et de fabrication sont réparés gratuitement (pièces et main-d'œuvre). Nous rejetons expressément toute autre réclamation et demande d'indemnisation quelles qu'elles soient.
3. La présente garantie ne s'applique pas si des réparations ou des remplacements sont effectués par des tiers ou si des pièces qui ne sont pas d'origine sont montées sur l'appareil.
4. La garantie ne s'applique pas aux pièces qui sont soumises à une usure normale (par exemple: la mèche, la résistance).
5. La garantie est uniquement valable moyennant une utilisation respectant le mode d'emploi, et à condition que le combustible approprié soit employé.
6. Les frais d'envoi pour l'expédition de l'appareil ou des pièces sont toujours à charge de l'acheteur.
7. Les appareils doivent être rentrés chaque année pour un entretien chez votre revendeur local. Les appareils doivent être envoyés soit dans leur carton d'origine soit dans un carton approprié (robuste et à bonne taille) et vidés de leur combustible.
8. Le droit à la garantie est seulement valable si la carte d'enregistrement a été envoyée dûment signée et complétée dans les 3 mois qui suivent l'achat à LIGNE PLUS SA, Synergie Park, 4, rue Nicolas Appert, 59260 Lezennes. Si les conditions d'extension de garantie sont remplies, Ligne Plus, en fin de saison, vous enverra un document d'extension de garantie à conserver avec votre preuve d'achat.

9. Cette garantie ne limite aucunement les droits statutaires du client sous les lois nationales en vigueur, ni les droits du client face au revendeur, fixés dans leur contrat de vente/achat. (En France, vous bénéficiez en tout état de cause des dispositions légales relatives à la garantie des vices cachés: articles 1641 et suivants du code civil.) Nous rejetons expressément toute autre réclamation et demande d'indemnisation quelles qu'elles soient.

10. IMPORTANT

- N'utilisez que du combustible liquide de première qualité conforme à l'arrêté du 08.01.1998 (et à la description qui en est faite dans votre notice d'instructions), gage d'un fonctionnement optimal de votre appareil et de votre sécurité.
- N'utilisez jamais un combustible volatil (essence – éther – alcool – fuel – ...)

11. ENTREPOSAGE DE VOTRE COMBUSTIBLE LIQUIDE

- Entreposez votre combustible liquide à l'abri et d'une source de chaleur
- Ne stockez pas votre combustible liquide dans un récipient en verre ou ayant contenu un autre combustible. (Voir notice d'instructions)

12. UTILISATION DE VOTRE APPAREIL

- Utilisez votre appareil dans une pièce bien et suffisamment ventilée et exempte de vapeurs inflammables.
- N'utilisez pas votre appareil dans une pièce sous dimensionnée
Appareil de 2400 k/cal > 37 m³ (+/- 16 m²)
Appareil de 3000 k/cal > 46 m³ (+/- 20 m²)
- Gardez une distance minimale de 1 m entre votre appareil et les murs, meubles, rideaux... Ne déposez rien d'inflammable sur le haut de votre appareil.
- Éteignez votre appareil AVANT de procéder au remplissage de votre réservoir.
- Lors de la première utilisation, laissez imber la mèche de votre appareil pendant 1 heure.